



3 février 2009

Renouvellement des représentants des Comités Techniques Paritaires des DIREN

Ces élections se tiennent dans une période de crise financière, économique et sociale. C'est avant tout une crise du système capitaliste.

Le gouvernement a décidé d'engager des sommes colossales pour renflouer les banques. La situation de chaos dans laquelle les banquiers et les grands patrons sont en train d'entraîner le monde est le produit du fonctionnement d'un système. Celui-ci a consisté depuis une trentaine d'année à laminer les salaires, démanteler toutes les garanties collectives des salarié-es pour maximiser le profit.

Nous ne sommes pas d'accord pour que, les salarié-es en général et les fonctionnaires en particulier, payent pour la faillite d'un système qui a été construit sur leur dos.

Les personnels du MEEDDAT, et en particuliers ceux des DIREN sont confrontés à la RGPP, aux réorganisations et démantèlement des services, à l'individualisation des rémunérations, à des mobilités imposées ... tout cela n'est plus supportable.

Les suppressions d'emplois inscrites au budget 2009/2011 sont inacceptables et ne sont en aucun cas compensées par les faibles redéploiements au titre du Grenelle de l'environnement.

La CGT invite les agents du MEEDDAT à participer à la journée de grève et de manifestations du 29 janvier, à l'appel de tous les syndicats, ensemble public/privé, pour défendre l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics.

Il s'agit de construire une mobilisation générale et durable pour empêcher ce gouvernement de poursuivre ses contre réformes et de nous faire payer la crise. Pour empêcher le laminage de notre statut, à commencer par nos droits à pensions.

Mais aussi pour préserver notre pouvoir d'achat indiciaire, la garantie de l'emploi et mettre un terme aux suppressions massives d'emploi.

VOTEZ CGT au CTP DIREN

ÉLECTIONS

Projet de loi dit « de mobilité et de parcours professionnels »

Il faut rappeler que contrairement à son intitulé, ce projet n'a pas grand chose à voir avec la mobilité, mais constitue une profonde remise en cause du statut des fonctionnaires.

Ce projet prévoit entre autres :

↳ une position de réorientation professionnelle qui peut déboucher sur une mise en disponibilité d'office en cas de refus de 3 propositions nouvelles d'affectation par l'administration. En lien avec les projets de fonction publique de métiers, on pourra imposer à des agents des emplois n'ayant plus grand chose à voir avec leurs qualifications.

↳ la généralisation de la possibilité de travail à temps incomplet auprès de plusieurs employeurs, ce qui correspond à une rupture profonde avec la conception de carrière.

↳ l'extension de façon importante du recours au contrat à durée déterminée (généralisation de la précarité) et prévoit la possibilité pour toutes les administrations de faire appel à des agences d'intérim, avec des conditions d'emplois inférieures à celles prévues pour les travailleurs intérimaires dans le secteur privé !

Le statut c'est la garantie pour les citoyens, d'agents publics neutres et impartiaux et l'égalité d'accès de tous aux emplois de la Fonction Publique ; le contrat c'est la porte ouverte au clientélisme, aux discriminations et à la précarité la plus éhontée !

Sans attendre, par la mobilisation unitaire, il nous faut obtenir le retrait pur et simple du projet de loi dit « de mobilité et de parcours professionnels »

Primes individualisées et aléatoires : le miroir aux alouettes

Le gouvernement vient de décider la mise en œuvre de « primes de fonctions et de résultats » (PFR) pour près de 200 000 fonctionnaires de la filière administrative. C'est un texte cadre pour promouvoir le même dispositif dans l'ensemble de la fonction publique.

Le nouveau système institue des primes individualisées, en deux parties, en fonction du poste occupé et en fonction des « résultats individuels ». Chaque poste sera ainsi coté de 1 à 6, la prime au « résultat » variera de 0 (aucune prime versée !) à 6 parts. Ce système va considérablement amplifier la part variable du salaire à l'instar de ce qui existe déjà dans le secteur privé. Il risque d'accentuer la mise en concurrence des agents au sein des collectifs de travail. Il induira également un frein majeur à la ...mobilité ! Le financement en sera assuré par le non-remplacement d'un départ en retraite sur deux (a minima) et donc par une fragilisation du service public rendu à l'utilisateur.

Le développement des parts variables, pour l'essentiel non prise en compte pour la pension et l'assurance maladie, s'effectue sur fond de blocage du traitement indiciaire de base (+ 0,8% en 2008 avec une inflation à 3%)

A l'opposé de ces conceptions individualistes, la CGT demande des mesures immédiates de revalorisation de l'ensemble des traitements de la fonction publique, avec une augmentation de la valeur du point d'indice et une révision de la grille indiciaire reconnaissant les qualifications de chacun et de tous.

Votez



Les DIREN... et la mise en place des DREAL...

Au travers de la RGPP et de la réorganisation territoriale de l'Etat, c'est à une véritable casse du service public à laquelle se livre le gouvernement.

La mise en place des DREAL dans neuf régions au 1^{er} janvier 2009 s'est menée au pas de charge.

Faute de cadrage national, demandé par la CGT, la méthode d'élaboration des organigrammes et des projets stratégiques s'est révélée souvent lourde et complexe. Les directions ont tenté d'instrumentaliser les agents, avec groupe de travail, sous-groupes, séminaires, comités en tout genre ...dans lesquels les revendications des agents et de leurs représentants ne sont pas prises en compte.

Dans de nombreux cas, l'administration a essayé de se prévaloir du prétendu acquiescement des agents à ces réformes pour laisser croire qu'ils adhèrent au projet.

On assiste également au développement d'une hiérarchie hypertrophiée, entraînant des impacts négatifs sur la circulation des dossiers, le niveau de responsabilités des agents.

De nombreux problèmes sont soulevés quant au processus d'affectation des agents et l'administration se garde bien d'évaluer les impacts de la fusion pour les personnels de la (déménagements, fiches de postes modifiées ...)

Dans le même temps, aucune réponse de l'administration sur l'alignement par le haut des politiques de gestion des personnels (primes, promotions ...) et sur le traitement égalitaire de tous les agents quelque soit leur ministère de gestion.

De nombreuses interrogations demeurent avec la création, le positionnement et les missions des Centres de Support Mutualisés (CSM) dans un contexte général de mutualisation à tout va aux différents niveaux (national, régional et départemental).

Au delà de la mise en place des DREAL, certaines missions ont déjà disparu dans les DIREN. Pour citer quelques exemples, cas des laboratoires de physico-chimie (par manque de moyens humains pour répondre aux procédures de certification malgré la grande implication des agents), du transfert presque total de l'acquisition des données piézométriques au BRGM ou du portage de la gestion des sites Natura 2000 aux collectivités.

Les diminutions d'emplois au budget 2009 ne sont pas compensées par les redéploiements des postes fléchés Grenelle.

Par ailleurs, on assiste à une baisse continue des dotations budgétaires Etat, remplacées par des financements issus de diverses redevances (agences de l'eau ou primes d'assurances alimentant le fonds Barnier pour la politique des risques naturels).

Nos services exercent de vraies missions de service public, utiles à la société.

Nous voulons des conditions de travail améliorées, des hausses de rémunérations légitimes après des années de baisse du pouvoir d'achat !

Oui, il faut changer le travail !

Le travail devrait être pour tous un lieu d'épanouissement et de réalisation de soi. C'est loin d'être toujours le cas.

Si la **précarité** est une réalité vécue par les vacataires et contractuels à durée déterminée, le sentiment d'incertitude est aujourd'hui largement répandu parmi les fonctionnaires eux-mêmes de toutes catégories.

Stress et souffrance au travail gagnent du terrain comme les mobilités contraintes.



travail gagnent du terrain comme

La promotion sociale et la sionnelle sont aujourd'hui en demeure injuste.

reconnaissance profes-panne. Et le système d'évaluation

Les **rythmes de travail** non maîtrisés, l'amplitude de la journée de travail, les temps de transport ont trop souvent des conséquences sur la vie privée et la santé. Les démarches d'individualisation et de mise en concurrence des agents aggravent d'autant ces conditions.

Le sentiment grandit **de ne pouvoir réaliser pleinement un travail de qualité** : trop dans l'urgence, long terme sacrifié, manque de moyens et absence de lisibilité sur la stratégie du service...

Oui, il faut changer le travail pour qu'il ait tout son sens par :

- une revalorisation salariale et des parcours professionnels,
- de plus grandes possibilités de mobilité choisie et de formation professionnelle
- la création d'emplois pour une charge de travail moins lourde,
- une autre organisation du travail qui favorise le travail en équipe, une hiérarchie à même d'exercer ses responsabilités, la possibilité de voir ses opinions prises en compte

A quoi sert le Comité Technique Paritaire (CTP) ?

Un CTP est une **instance consultative paritaire** de représentants de l'administration et des personnels. Il est obligatoirement consulté sur les questions relatives à l'organisation des services, leurs conditions générales de fonctionnement (en particulier le budget), les actions de formation, l'organisation et les conditions de travail, les critères de répartition des primes...

Mais le CTP est seulement consultatif et trop souvent réduit à une chambre d'enregistrement. Aussi, dans vos services, avec vos représentant-es CGT et dans l'unité syndicale, il est nécessaire de faire émerger un rapport de force face à l'administration pour combattre entre autre l'arbitraire et faire avancer les revendications de l'ensemble des personnels.

*Votez
Le 3 février*



**Un vote utile et
combatif**

La CGT est la première organisation syndicale au MEEDDAT (37 %) des voix depuis les élections du CTPM de Juin 2008. Vos votes en DIREN y ont contribué.

Avec 7 représentants sur 15 au CTPM, c'est un atout et une force.

Site : <http://www.equipement.cgt.fr> -

Tél : 01.48.18.82.81